

# L'activité spatiale : un moteur qui irrigue l'économie

**A**vec 15 % de la création de richesse en Guyane en 2014, l'activité spatiale confirme son rôle moteur d'importance comparable à 2003. L'irrigation de l'économie se traduit par d'importants contrats de sous-traitance industrielle, avec notamment l'Union des Employeurs de la Base Spatiale (UEBS), comme de dépenses courantes de fonctionnement faites auprès d'entreprises présentes sur le territoire guyanais. En l'absence d'activité spatiale, certaines entreprises n'auraient pas raison d'être sur le territoire guyanais, tandis que pour d'autres, il s'agirait d'une perte de recettes et d'une baisse plus ou moins importante de l'activité.

Rémi Charrier, Clémentine Garandeau, Katia Le Goaziou

## En 2014, le spatial confirme son rôle moteur de l'économie guyanaise

En contribuant à 15 % de la création de richesse en Guyane en 2014, le spatial confirme son rôle moteur de l'économie. Progressant à un rythme moyen plus faible que celui de l'économie guyanaise en pleine expansion depuis trente ans, l'influence récente de l'activité spatiale est néanmoins en retrait par rapport aux années 1990.

Depuis l'implantation du Centre Spatial en 1964, le poids de l'activité spatiale a toujours été important en Guyane (*encadré 1*). En 1990, l'impact de la filière dans la valeur ajoutée guyanaise s'élevait à 28,3 %. La Guyane comptait alors seulement 113 000 habitants, avec une économie peu diversifiée.

En 2002, le poids du spatial dans la création de richesse (*définitions*) s'était déjà fortement réduit pour atteindre 16,2 %. La population avait augmenté de plus de 65 % par rapport à 1990, avec près de 185 000 habitants. Cette croissance démographique a entraîné une forte expansion économique, notamment du secteur présentiel, autrement dit des services et du commerce, ainsi que de l'agriculture et des secteurs agroalimentaires : entre 1990 et 2003, le produit intérieur brut (PIB) guyanais avait doublé, pour une croissance annuelle moyenne de 6,6 %. L'activité du spatial progressait sur la même période de 2,7 % en moyenne annuelle : le recul de onze points du poids du spatial entre 1990 et 2003 dans l'économie est ainsi largement attribuable à la très forte croissance démographique et économique de la Guyane.

Entre 2003 et 2014, l'impact du spatial dans la valeur ajoutée guyanaise est en léger repli pour atteindre 15,0 % en 2014. Si la population a continué à augmenter pour

atteindre 249 000 habitants, sa hausse a été moins forte (+ 34 %) que sur la période précédente. Il en est de même du rythme moins soutenu de la croissance de l'ensemble de l'activité économique : + 66 % sur la période 2003-2014, pour une croissance annuelle de 4,7 % ; celle du spatial a été de 3,4 % sur la même période. Le recul de deux points de l'impact du spatial sur la période 2003-2014 illustre le ralentissement de la croissance guyanaise à comparer aux années 1990, tandis que l'activité du spatial consolidait sa croissance et confirmait son rôle moteur avec une croissance stable de l'activité peu corrélée à la dynamique d'ensemble de la région. La comparaison des deux périodes traduit également une influence comparable du spatial sur l'économie guyanaise en 2003 et 2014 : contri-

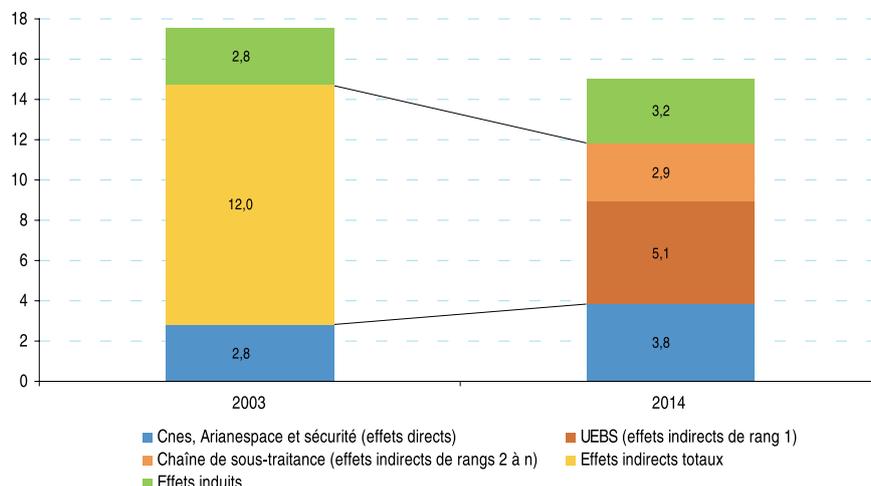
buant à la création de richesse par une très forte activité en 2014 (*encadré 2*), le spatial avait en 2003 soutenu l'activité régionale, alors en repli, par les dépenses d'investissement.

## Au sein de la filière spatiale : pression sur les marges et irrigation de l'économie

En 2014, avec 5,1 % de la valeur ajoutée guyanaise, les principaux créateurs de richesse du spatial sont les membres de l'Union des Employeurs de la base Spatiale (UEBS), industriels du spatial. Ces derniers constituent le premier niveau des effets indirects du spatial (*définitions*). Suivent de manière regroupée l'ensemble constitué d'Arianespace, du Cnes et des forces de sécurité (effet direct du spatial) avec 3,8 % de

**1** Entre dynamisme économique de la filière et dilution dans l'économie, la filière spatiale représente 15 % de la création de richesse en Guyane en 2014

Décomposition des impacts directs, indirects et induits de la filière spatiale, en % de la valeur ajoutée de Guyane en 2003 et 2014 (en %)



Source : Insee, enquête « IAS 2015 », scénario central.

la valeur ajoutée, les effets induits liés aux salaires générés par l'activité directe et indirecte, avec 3,2 %, et enfin l'ensemble de la chaîne de sous-traitance des industriels de l'UEBS, avec 2,9 %.

Le recul relatif du poids du spatial dans la valeur ajoutée entre 2003 et 2014 ne touche pas de la même manière ces différents acteurs (figure 1). Le très fort dynamisme de l'activité spatiale sur la période est illustré par une augmentation d'un point de la part des effets directs entre 2003 et 2014. Ils passent de 2,8 % à 3,8 %, avec une augmentation sensible en valeur de 62 M€ en 2003 à 138 M€ en 2014 : les dépenses d'investissement réalisées notamment en 2003 par toute la filière du spatial se concrétisent dix ans après par une meilleure valorisation de la vente de service de transport.

En revanche, les effets indirects baissent fortement de quatre points et passent de 12,0 % à 8,0 %. Outre le recul des dépenses d'investissement des sous-traitants du spatial, cette diminution trouve son explication par trois dimensions : au premier ordre figure le renchérissement des prix des matières premières (métaux et alliages) et de l'énergie sur la période 2003-2014 qui augmente mécaniquement le coût des consommations intermédiaires et réduit ainsi la valeur ajoutée. À cette hausse du prix des matières premières s'ajoute le recours croissant aux dépenses annuelles de conseil d'expertise et de qualité liées au développement de l'activité, au maintien du savoir-faire et de l'image d'excellence. En outre, la pression sur les marges, conséquence de la concurrence internationale, a comme effet de contraindre la croissance de la production de la filière du spatial, c'est-à-dire de contenir les montants des contrats de sous-traitance.

Enfin, les effets induits continuent d'irriguer l'économie et augmentent de 0,4 point en passant de 2,8 % à 3,2 % : c'est la confirmation de l'effet des salaires versés par la filière spatiale et ses sous-traitants dans la consommation des ménages en Guyane.

### Un effet important dans la production marchande et les consommations intermédiaires

L'activité spatiale représente 28,4 % de la production de Guyane (figure 2). Cet impact très important est en grande partie dû au volume de production du Centre Spatial lui-même : effet direct via le Cnes, Arianespace et les forces de sécurité, et premier effet indirect via les industriels de l'UEBS. Ainsi, la somme des chiffres d'affaires de

#### Encadré 1 : Développement du territoire et activité spatiale, 50 ans d'histoire commune

En 1961, la Guyane comptait 33 505 habitants. En 50 ans, cette population a été multipliée par 7,5. Depuis la décision d'implantation de la base spatiale à Kourou en 1964, l'histoire a été marquée par des périodes différenciées en termes d'investissements, de succès commerciaux et d'évolutions technologiques. L'impact du développement du spatial, conjugué aux périodes migratoires qu'a connu la Guyane ont façonné le développement économique du territoire.

##### 1964-1975 : des investissements massifs accompagnent une croissance rapide de l'économie

La mise en place du Centre Spatial s'accompagne d'investissements massifs, pour la construction des infrastructures et de la ville nouvelle de Kourou. Les 2 500 hommes sur le chantier font décoller l'activité du BTP en Guyane, alors que les effectifs du Centre Spatial restent modestes.

La ville de Kourou se structure : nouveaux quartiers modernes, centre médico-chirurgical, hôtels, centrale électrique, magasins, aérodrome. Le territoire guyanais restera également marqué par les infrastructures construites à cette période : amélioration de la route Cayenne-Kourou, pont au-dessus du Kourou, port de Pariacabo, allongement de la piste de l'aéroport. Le PIB guyanais, très faible auparavant amorce une période de croissance durable.

##### 1972-1987 : une activité spatiale faible au profit d'investissements importants pour Ariane 4

Cette période est marquée par l'échec du programme Europa, un nombre de lancements très faible et la désactivation partielle du Centre spatial. La fin des années 70 voit ensuite le lancement du programme Ariane et le redémarrage d'investissements d'infrastructures spatiales importantes. La part de l'investissement dans le PIB en Guyane est plus du double de celle observée en France, le PIB progresse régulièrement. Le début de troubles politiques en Haïti a pour conséquence une montée en puissance progressive de l'immigration, suivie en 1986 par un pic d'arrivées massives en provenance du Suriname. La taille de la ville de Kourou a déjà doublé par rapport à 1964.

##### 1988-1999 : l'âge d'or d'Ariane 4

L'activité du Centre spatial est à un niveau très haut. Pour assurer la cadence des tirs, les effectifs salariés et les charges de fonctionnement du Centre Spatial augmentent. Ce haut niveau d'activité a un effet direct sur la croissance guyanaise qui accélère fortement. En contrepartie, la part d'investissement dans le PIB diminue pour retrouver des niveaux métropolitains. Elle se maintient tout de même avec certains investissements lourds comme l'aménagement du port de Pariacabo. L'impact de la filière dans la valeur ajoutée guyanaise est à son maximum à 28,3 %.

##### 2000-2003 : d'Ariane 4 à Ariane 5, une transition difficile

La concurrence mondiale s'accélère s'agissant du spatial, la transition technologique vers Ariane 5 s'effectue non sans heurts. La baisse du niveau d'activité du Centre spatial a un effet visible sur le niveau de l'emploi dans la base spatiale. La croissance guyanaise s'effondre, en 2003 notamment avec la baisse du nombre de tirs. L'effet conjugué de cette baisse d'activité et de la croissance démographique importante est une diminution du poids du spatial dans le PIB à 17,6 % en 2003. Celui-ci se maintient grâce aux investissements.

##### 2004-2015 : succès d'Ariane 5 et diversification des gammes de lanceurs

Les succès techniques et commerciaux d'Ariane 5 permettent d'augmenter la cadence des tirs. Les effectifs du centre spatial augmentent en proportion, en parallèle de la préparation de la diversification de la gamme de lanceurs. Cette diversification devient réalité à partir de 2011.

La croissance du PIB guyanais est très forte en début de période (entre 8 % et 11 % entre 2005 et 2016), pour ralentir ensuite et se stabiliser, puisque que l'activité spatiale reste au plus haut. Parallèlement, la population guyanaise augmente massivement sous l'effet d'entrées d'étrangers en provenance du Brésil et d'une population déjà nombreuse et très féconde. Cette croissance de population et la réponse aux besoins qu'elle entraîne participent à la croissance du PIB guyanais. Le poids du spatial dans le PIB se stabilise autour de 15,0 % en 2014, dopé par le dynamisme de la filière.

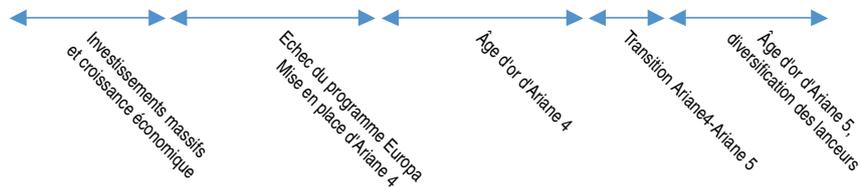
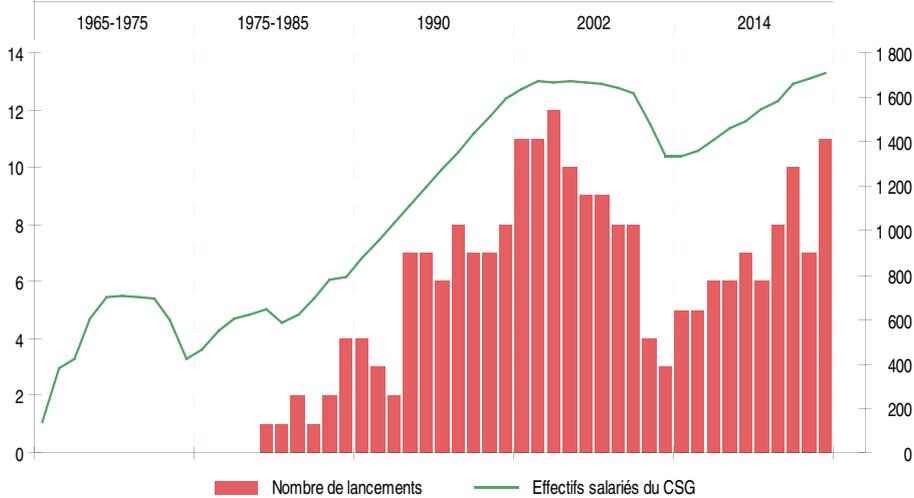
##### 2016 : une nouvelle phase de développement s'amorce

Avec le projet Ariane 6, c'est une nouvelle période d'investissements massifs qui débute ; le coût global de développement des infrastructures du nouvel ensemble de lancement (ELA 4) destiné au futur lanceur est évalué à 600 millions d'euros, dont 94 millions d'euro de contrats locaux (environ 15 %). Le contrat a été signé entre l'Agence Spatiale Européenne (ESA) et le Cnes en août 2015. La durée du chantier est estimée à quatre ans, de mi 2015 à mi 2019.

Cette période est également marquée par un changement important dans le paysage des industriels de la filière spatiale. Fin juin 2016, Airbus et Safran ont finalisé leur coentreprise Airbus Safran Launchers (ASL), nouveau leader des lanceurs européens chargé de développer Ariane 6. L'opération, pour laquelle Safran investit 750 millions d'euros pour arriver à un équilibre 50-50 au capital, donne naissance à un nouveau champion européen de trois milliards d'euros de chiffre d'affaires et 9 000 salariés, qui a la tâche de développer Ariane 6 pour un premier vol fin 2020. Après le rachat des parts du Cnes, ASL détient 74 % du capital d'Arianespace et est rebaptisée ArianeGroup au 1<sup>er</sup> juillet 2017. Parmi les objectifs stratégiques : répondre à l'offensive du californien SpaceX, qui a rebattu les cartes du marché avec un lanceur Falcon 9 proposé à 62 millions de dollars, contre 200 millions environ à Ariane 5, qui lance deux satellites à la fois.

L'activité spatiale et le développement guyanais depuis 1965

Population de Guyane	50 000	71 000	114 678	180 000	252 338
Population de Kourou	3 000 à 5 000 habitants	5 000 à 10 000 habitants	13 873 habitants	21 123 habitants	25 868 habitants
<b>La filière spatiale</b>					
Part dans la valeur ajoutée en Guyane	21	14	28,3	16,2	15
Emplois totaux estimés	1 670	2 000	n.d	4 970	4 618



1965 : Premier coup de pioche de la « Cité de chantier » à Kourou  
 Début des travaux d'infrastructures : 2 500 hommes sur le chantier  
 1971 : Création du CMCK, allongement de la piste de l'aéroport  
 1983 : Travaux nouvel ensemble de lancement  
 1990 : Aménagement de Pariacabo pour Ariane 5



1968 : 1<sup>er</sup> lancement d'une fusée sonde Véronique au CSG  
 1970 : Programme Diamant B  
 1979 : 1<sup>er</sup> lancement Ariane  
 1988 : 1<sup>er</sup> vol commercial Ariane 4  
 1996 : Vol inaugural Ariane 5  
 1997 : 100<sup>e</sup> lancement Ariane  
 1999 : 1<sup>er</sup> lancement commercial Ariane 5  
 2003 : Dernière Ariane 4  
 2011 : 1<sup>er</sup> Soyouz  
 2012 : 1<sup>er</sup> Vega  
 2013 : 50<sup>e</sup> succès consécutif Ariane 5

Sources : Insee, recensement de la population, enquêtes de sous-traitance et IAS 2015, Cnes - Bureau local des compétences.

**Encadré 2 : 2014, une bonne année pour l'activité spatiale**

En 2014, la croissance guyanaise de + 4,0 % en volume a été fortement impactée par une activité spatiale particulièrement dynamique, avec onze lancements (six lancements Ariane 5, quatre Soyouz et une Vega) pour 23 satellites et ATV lancés représentant 76,7 tonnes. Cette activité intense se répercute directement sur le commerce extérieur dans le sens d'une amélioration de la balance commerciale.

Les exportations de transport, constituées en quasi-totalité par les tirs spatiaux, représentent 23 % du total des ressources et accélèrent en 2014 : + 11,2 %. Le spatial, représentant 80 % des exportations guyanaises, dope l'ensemble des exportations qui augmentent de 5,5 % et contribue pour 1,8 point à la croissance. Hors lancements, les exportations guyanaises diminuent de 15,2 %.

Parallèlement, l'année 2014 est une année de faibles importations, qui chutent de 6,5 %. L'anticipation par la filière spatiale du pic d'activité de 2014 a entraîné une réduction des importations de biens manufacturés en 2014 (- 8,1 %), après une large augmentation entre 2010 et 2013 (+ 51,6 %).

Les capacités de production des industriels du spatial sont fortement utilisées en 2014, et le carnet de commandes est rempli pour les années qui suivent. Les bonnes perspectives de 2014 ont été confirmées par l'activité spatiale en 2015 et 2016.

L'activité spatiale ne devrait pas ralentir avec l'officialisation du nouveau programme Ariane 6 par les États membres de l'Agence Spatiale Européenne en décembre 2014. Outre la hausse des dépenses d'investissement d'ici à 2020 pour les infrastructures nécessaires qui auront un impact sur l'économie guyanaise, l'adaptation à la forte concurrence internationale pourrait avoir un impact à la baisse sur les coûts de production. Les dépenses de recherche et développement réalisées en Guyane augmenteraient également la valeur ajoutée de l'activité régionale.

ces entreprises représente près d'un tiers des chiffres d'affaires des entreprises de Guyane.

Parallèlement, le poids de la filière spatiale dans les consommations intermédiaires régionales est également très important à presque 40 %. Ces consommations sont le corollaire de la production : le chiffre d'affaires d'une entreprise sous-traitante correspond aux consommations intermédiaires de ses donneurs d'ordre. La filière spatiale produit donc beaucoup mais consomme également beaucoup : l'essentiel de ces consommations intermédiaires est en grande partie un effet direct, Arianespace, le Cnes et les forces de sécurité représentant 27,7 % des consommations intermédiaires de Guyane, soit 70 % de l'impact total. Cela est dû au rôle de hub industriel joué par Arianespace qui achète aux sous-traitants les éléments nécessaires aux lancements, ces dépenses constituant des consommations intermédiaires en partie importées. Les consommations intermédiaires des industriels (effets indirects de rang 1) s'élèvent à 7,2 %, soit près de 20 % de l'impact. Elles sont d'ailleurs constituées à 58 % d'achats d'équipements.

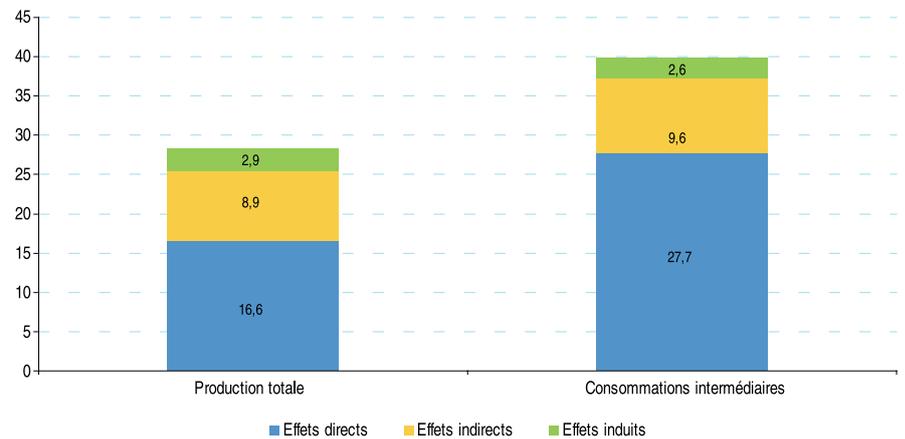
In fine, la chaîne de sous-traitance dans l'économie guyanaise et les effets induits ne représentent que 5 % des consommations intermédiaires totales. L'effet d'entraînement sur l'économie guyanaise reste donc sur cet aspect limité, l'essentiel de ces consommations intermédiaires étant importé (82 % des imports totaux).

**280 millions d'euros de rémunérations et un emploi salarié privé sur six**

L'activité spatiale en Guyane génère des rémunérations sous forme de salaires directs et de cotisations sociales. Le montant total

**2 Les donneurs d'ordre pèsent plus lourdement dans les dépenses que dans les recettes**

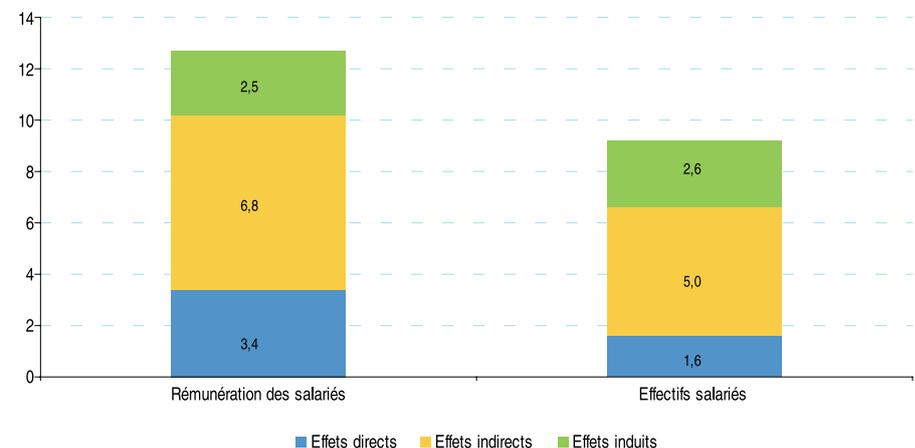
Décomposition des effets du spatial en pourcentage de la production et des consommations intermédiaires en 2014 (en %)



Source : Insee, enquête « IAS 2015 », scénario central.

**3 L'impact du spatial sur les rémunérations et l'emploi est prépondérant dans la chaîne de sous-traitance (effets indirects)**

Décomposition des effets du spatial en pourcentage de la rémunération des salariés et des emplois en 2014 (en %)



Source : Insee, enquête « IAS 2015 », scénario central.

de ces rémunérations s'élève à 283 millions d'euros, soit 12,7 % de la masse salariale en Guyane.

Près de 60 % de la masse salariale est versée aux salariés d'Arianespace, du Cnes, des forces de sécurité et des industriels de l'UEBS. Le restant, soit 116 millions d'euros, est versé à d'autres salariés. Effet indirect, les salariés de la chaîne de sous-traitance, hors industriels du CSG, reçoivent 61 millions d'euros du fait de l'activité spatiale. Enfin, la rémunération induite via la consommation des ménages liée à la filière spatiale est estimée à 56 millions d'euros.

Près de 4 620 emplois sont liés à l'activité spatiale, soit 9,3 % des 49 800 emplois salariés en Guyane. En retranchant les emplois publics, soit près de la moitié des emplois salariés de Guyane, le spatial génère plus d'un emploi privé sur six en Guyane.

Les effets indirects, soit les salariés induits par le spatial au sein de la chaîne de sous-traitance du Cnes, d'Arianespace et des forces de sécurité représentent près de 2 500 emplois (figure 3). Ils sont suivis des emplois induits, avec 1 320 salariés estimés, puis des effets directs, avec 800 salariés pour le Cnes, Arianespace et les forces de sécurité. Cette prédominance des effets indirects et induits démontre l'importance de l'effet d'entraînement du spatial sur les emplois dans le tissu productif privé guyanais. Une grande partie des sous-traitants ne travaillent pas seulement avec la filière spatiale, mais celle-ci leur assure des contrats souvent pérennes qui permettent de gagner en stabilité et de se tourner vers d'autres clients dans d'autres secteurs.

### Prévalence dans le commerce extérieur de la Guyane

Les exportations guyanaises sont traditionnellement faibles en dehors du secteur spatial : elles consistent essentiellement en exportations d'or et de produits de la pêche. Le poids du spatial dans les exportations guyanaises est élevé et atteint 79,4 %, du fait de cette faiblesse des exportations hors spatial et du prix élevé de la mise en orbite d'un satellite (figure 4). Pour rappel, le secteur spatial relève des transports spatiaux. Le lancement des fusées est une exportation de service. Ainsi chaque service de mise en orbite d'un satellite est mesuré en tant qu'exportation.

La quasi-totalité (78,3 %) de l'impact du secteur spatial sur les exportations guyanaises est un effet direct. C'est en effet l'entreprise Arianespace qui est chargée de vendre le service de mise en orbite de satel-

lite. Les entreprises sous-traitantes du spatial ne sont concernées que de manière très marginale. Pour assurer ce service de transport, les acteurs du spatial importent des biens et des services depuis l'extérieur de la Guyane, essentiellement depuis l'Hexagone ou d'autres pays européens. Dans ces importations, on retrouve notamment les éléments industriels des lanceurs.

Le poids du spatial dans les importations est également important (40,4 %) mais dans une moindre mesure par rapport aux exportations. En effet, à la différence des exportations, les importations de biens et services hors spatial sont importantes en Guyane que ce soit pour l'alimentaire ou les biens de consommation. Les importations du spatial sont donc davantage diluées dans les importations des autres acteurs de l'économie.

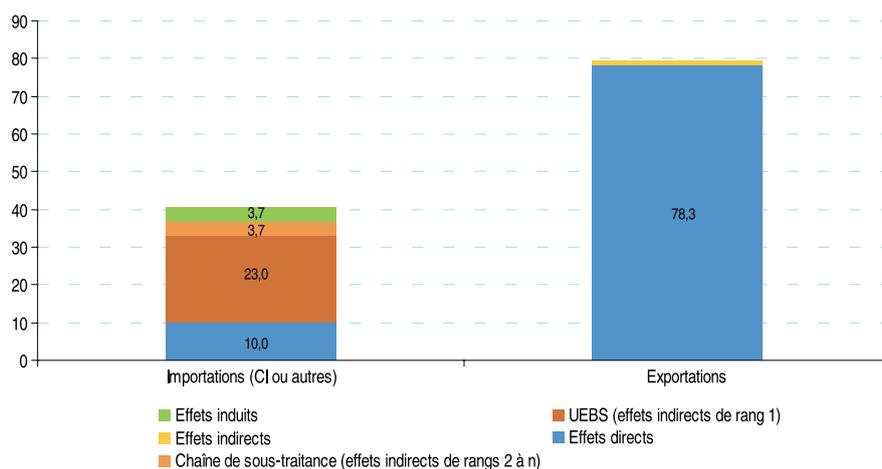
Contrairement aux exportations où l'effet direct prédomine, ce dernier atteint seulement 10 % des importations, soit un quart de l'effet total. Les importations ne sont en effet pas assurées directement par Arianespace ou le Cnes mais surtout par les sous-traitants, notamment les industriels du CSG : ceux-ci représentent 23 % des importations. Le reliquat est assuré à égalité par les effets indirects des autres sous-traitants et les effets induits (3,7 %).

### Un impact direct sur l'investissement moindre

L'activité spatiale en Guyane impacte la formation brute de capital fixe, autrement dit l'investissement à hauteur de 11,2 %, soit 129 M€ en 2014, également réparti

#### 4 L'impact du spatial sur les exportations relève intégralement des donneurs d'ordre

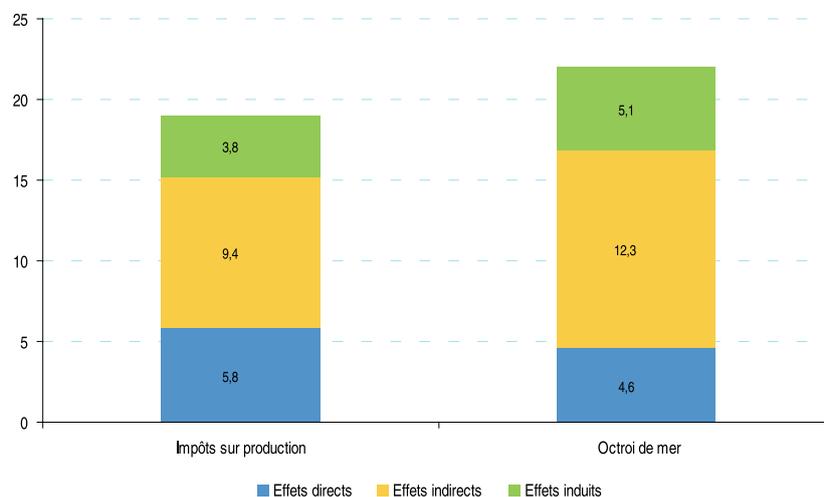
Décomposition des effets du spatial en pourcentage des importations et des exportations (en %)



Source : Insee, enquête « IAS 2015 », scénario central.

#### 5 Les effets indirects et induits sont importants dans l'impact du spatial sur la fiscalité

Impact des Impôts sur production et de l'octroi de mer ventilé par type d'effet du spatial (en %)



Source : Insee, enquête « IAS 2015 », scénario central.



entre le CSG et le reste de l'économie. Les effets directs dominent l'impact sur l'investissement. Le Cnes, Arianespace et les forces de sécurité sont à l'origine de 5 % de l'investissement total guyanais en 2014. L'investissement des industriels du spatial (effets indirects de rang 1) ne représente que 0,5 %. Ces industriels sont souvent des entreprises européennes et une grande partie de leurs investissements sont localisés dans les différents pays membres. Pour certaines de ces entreprises, leur activité en Guyane consiste à conserver les éléments du lanceur entre la livraison et le lancement. Les entreprises ayant une activité industrielle concrète sur place sont celles qui produisent les fluides et carburants. Les autres effets indirects et les effets induits sur l'investissement s'élèvent respectivement à 2,9 % et 2,7 %, soit un total de 64 M€ estimés.

Dans l'impact direct sur l'investissement en Guyane, sont inclus les 3,7 M€ de la mission Guyane, cogérés avec la Collectivité Territoriale de Guyane et l'État (*encadré 3*).

### L'activité spatiale apporte d'importantes ressources au secteur public via la fiscalité et les subventions

En 2014, la filière spatiale génère 58 M€ de recettes fiscales en Guyane, dont 31 M€ d'octroi de mer. Cela représente 22 % de l'octroi de mer total et 19 % des impôts sur la production. Le CSG, soit les effets directs et les effets indirects de rang 1, assure un peu moins de la moitié de l'impact sur l'octroi de mer (14 M€) et 59 % de l'impact sur les impôts sur la production (16 M€).

Malgré cette légère prépondérance du CSG et de ses sous-traitants directs, l'impact de la chaîne de sous-traitance et des effets induits est élevé. Ces deux effets représentent 28 M€ de recettes fiscales dont 17 M€ d'octroi de mer, soit 48 % des recettes fiscales de la filière.

**Encadré 3 : Le spatial, soutien du développement du territoire**

Le Cnes est engagé dans le soutien au développement économique du territoire : les investissements pluriannuels inscrits au Contrat de Plan État-Région représentent 28,7 millions d'euros (Contrat de Plan État-Région, projets avec ou sans fonds européens). La quote-part de 3,7 M€ en 2014 a été incluse dans la présente modélisation d'impact. En 2014, le Cnes a signé 17 conventions bilatérales avec des communes partenaires et communautés de communes. La dotation financière représente 12,2 M€ pour la période 2014-2020. Ces sommes s'ajoutent aux 21 M€ engagés sur la période 2000-2013.

En dehors de ces investissements directement affectés au développement économique, des dépenses ponctuelles du Cnes sont affectées en subventions directes aux communes, essentiellement des petits projets d'aménagement ou des aides aux associations. En 2014, ces dépenses concernent seize communes et une communauté de communes, pour 1,7 M€.

En outre, le Cnes verse annuellement une subvention d'investissement et d'entretien à plusieurs structures importantes : le Centre Médico-Chirurgical de Kourou, la Direction de la Mer pour l'entretien des phares et des balises, ainsi que le dragage du chenal du Port de Pariacabo.

Enfin, le Cnes assure une gestion patrimoniale importante, allant de la mise en valeur et l'entretien des îles du Salut, à la gestion et l'entretien de plusieurs structures hôtelières et d'un important parc de logements sur la commune de Kourou (environ 250 logements).

Au-delà des rentrées fiscales, la présence de la base spatiale en Guyane permet de générer un appoint de financement pour les collectivités locales, notamment les communes. Il s'agit essentiellement de financement de projets locaux, avec pour finalité

principale le développement économique. Seize communes sont concernées par ces financements. Kourou et Sinnamary, communes où se trouve la base spatiale sont les principales bénéficiaires de ces aides directes (*encadré 3*). ■